

## Céréales et vignes en Ile de France avant la Révolution

La première année donnera communément pour un arpent, mesure de 20 pieds, 5 setiers de blé, mesure de Paris, à 24 livres le setier année commune	120 liv.
200 bottes de paille à 16 livres le 100	32
La deuxième année donnera 36 minots d'avoine, même mesure, à 2 livres	72
50 bottes de paille à 16 livres	8
La troisième année jachère	
Total pour trois années	232 liv.
Frais de culture	185
Reste	47 liv.
Le tiers pour une année est de	15 liv. 13 s. 4 d.
Un arpent de vigne produit, année commune, 15 pièces de vin, jauge d'Orléans, à 27 livres 8 la pièce, année commune, fait	405 liv.
Frais de culture	285
Total pour une année	120 liv.
Le gros des vins, d'après l'opération ci-dessus, fait un objet de 66 livres par arpent	66
Reste au vigneron la somme de 54 livres	54 liv.

Sur cette dernière somme de 54 livres, les vingtièmes sont encore à percevoir.

Cahier de doléances du Tiers État de Carnetin (Seine-et-Marne)